

Publié le 30 avril 2020

Covid-19 - Le regard des Epl néo-calédoniennes sur le déconfinement

A près de 17 000 kilomètres de distance avec la métropole, la Nouvelle-Calédonie est entrée en déconfinement le 20 avril. Un retour vers la vie normale. Nous avons interrogé PromoSud et la Secal pour comprendre l'exception néo-calédonienne. Et s'inspirer des modes opératoires mis en œuvre sur place pour éviter un déferlement du virus.



La Secal veut capitaliser cette expérience hors-normes

Société d'économie mixte au service des collectivités depuis 1971, la [Secal](#) intervient dans toutes les étapes des **projets d'aménagement et de constructions publiques**. « Cet exercice est difficile à mener parce que nous n'avons pas encore suffisamment de recul. De plus, notre situation est nettement plus favorable que celle de la métropole », nous indique la Sem par retour de mail. Bonheur de l'insularité : « En fermant l'aéroport, les flux d'entrée de passagers ont été maîtrisés. Seuls les résidents calédoniens ont ensuite eu l'autorisation de rentrer sur le territoire, dans le cas de vols de rapatriement ». Autre élément cardinal : « La Nouvelle Calédonie est peu peuplée (Ndlr, 284 060 exactement en 2018 selon le dernier recensement). Le nombre de personnes à faire revenir était somme toute réduit, ce qui a permis de mettre en place une politique drastique de confinement pour les personnes atteintes du virus et pour les personnes de retour sur le territoire ». **Le virus n'a donc pas circulé : sur les 18 cas recensés, 17 sont guéris.**

Trois « catégories » de salariés pour la reprise

A la Secal, le **télétravail** est devenu la norme. « Un réel succès, puisqu'en moins d'une semaine, nous avons réussi à équiper tous les salariés pour cela », précise la Sem. La reprise « physique » du travail s'est faite sur la distinction de « trois » catégories de salariés : ceux qui pouvaient être présents physiquement dès le lundi 20 avril au matin ; ceux qui ont des enfants et qui se sont organisés pendant la période de transition en partie en télétravail ; les salariés plus vulnérables se

sont fait connaître et ont fait l'objet d'un traitement spécifique avec la médecine du travail ». Au regard de la moindre circulation du virus, avant même la date du 20 avril, les rencontres « physiques » n'ont pas complètement disparu et ont fait l'objet d'un subtil dosage entre visio-conférences et réunions présentielle. « **Les élus et administrateurs se sont montrés particulièrement disponibles** et nous avons pu, pendant le confinement et juste après, tenir les réunions prévues, dont certaines en visio-conférence. Notre conseil d'administration s'est tenu le 23 avril, comme prévu », assure la Sem.

Les défis structurels du changement

Le déconfinement ne règle pas par magie tous les problèmes. « Le plus difficile est sans conteste **l'absence de visibilité** sur les prochaines semaines, voire les prochains mois : les élus sont, et c'est normal, préoccupés par la gestion de la crise. Il est clair que les priorités des collectivités vont changer. **La Secal s'est positionnée comme un outil de rebond** pour affronter la crise économique. Nous avons tous bien conscience que le monde a changé, et que nous aurons des efforts à faire pour nous adapter au nouvel environnement qui sera le nôtre. Sur certains points, ce sera certainement bénéfique : réflexion pour une meilleure efficacité dans notre travail, plus grande utilisation du télétravail... mais il faudra également renoncer à certains avantages. A titre d'exemple, à la Secal, nous avons pendant le confinement maintenu les salaires, sans recourir au chômage partiel et sans demander aux salariés de prendre des congés. Mais nous avons supprimé les primes de performance au titre de l'année 2019, ce qui constitue pour les salariés un effort important ». Il faudra aussi tenir compte d'une « vraie interrogation » de la population : « On sent bien **l'émergence d'une demande pour changer de modèle économique** en accélérant la transition écologique et énergétique, en devenant plus sobre... Et en même temps, on voit la nécessité de prendre des mesures pour accélérer la reprise, mesures qui parfois prennent la forme d'un allègement des règles ou des procédures. Comment va-t-on gérer cette contradiction ? ».

PromoSud constate « une reprise très progressive et extrêmement lente de l'activité »

« Il est important de préciser que certaines activités économiques ont pu reprendre mais qu'**un certain nombre d'autres ne reprendront que le 4 mai**, sous réserve que la situation sanitaire reste la même qu'aujourd'hui », précise la [Saem PromoSud](#), Société de financement et de développement de la Province Sud, dans un mail. « Comme vous le savez, PromoSud entre dans un champ de nature particulière puisqu'elle gère essentiellement des **participations dans différentes sociétés qui elles-mêmes ont des activités économiques différentes**. Les dirigeants de ces sociétés ne nous ont à ce jour pas transmis de problèmes particuliers quant à la période de reprise si ce n'est, bien évidemment, des problèmes de trésorerie suite d'une part à la fermeture pendant 4 semaines de leurs établissements, donc sans aucun chiffre d'affaires, et d'autre part, à une reprise très progressive et relativement lente de leur activité »

Révision en urgence des business plans touristiques

Bien sûr, les entreprises les plus touchées sont celles relevant du secteur du tourisme et donc des hôtels dans lesquels PromoSud détient des participations souvent majoritaires. « La fermeture de nos frontières mais également celles des pays les plus pourvoyeurs de touristes en Nouvelle-Calédonie, sans véritable visibilité sur une date de réouverture de notre espace aérien, nous oblige à revoir nos 'business plans', nos prévisionnels de trésorerie, la gestion du personnel etc., en fonction de différents scénarios que nous essayons de construire de la manière la plus objective possible en y intégrant une **nouvelle politique de communication et de nouvelles grilles tarifaires pour les Calédoniens afin de les inciter à venir redécouvrir leur pays**. Les deux à trois prochains mois nous permettront, nous l'espérons, d'avoir une vue plus précise et de construire des modèles plus affinés », précise PromoSud.

Les crevettes haut de gamme ne finissent plus dans nos assiettes

Se pose ensuite avec acuité le cas des **entreprises dont l'essentiel de l'activité est lié à l'export**. « Par exemple, la société Sopac, qui gère l'export des crevettes haut de gamme de la Nouvelle Calédonie. **La fermeture des restaurants en Europe et ailleurs, le report des Jeux Olympiques au Japon**, réduisent considérablement les achats de nos clients traditionnels. Il faut donc trouver rapidement des facilités de **stockage dans des entrepôts frigorifiques**, ce qui entraîne des coûts supplémentaires de financement et des charges de stockage non prévus dans les budgets. Pour ces entreprises, le **Prêt Garanti par l'Etat (PGE)** sera d'un grand secours mais il faudra là aussi apprécier l'impact des remboursements dans les futurs plans prévisionnels de trésorerie. Il en est de même pour les reports des charges sociales et fiscales. Le surstockage de production non écoulee sur le marché mondial risque de peser très lourdement et très longtemps sur les trésoreries de ces sociétés ».

Des conséquences économiques aux effets étalés dans le temps

« Durant la période de confinement PromoSud a continué à assumer ses missions en télétravail. Cette pratique peu usitée jusqu'à cette crise a été bien perçue par l'ensemble de l'équipe. Rappelons encore une fois que l'activité de notre Saem se prête bien à ce type d'exercice. La réouverture de nos bureaux et de notre pépinière d'entreprise s'accompagne bien évidemment de règles strictes concernant « les gestes barrières » qui resteront en vigueur jusqu'à la fin complète des risques de transmission du Covid-19. La reprise du travail et la fin du confinement ne devant pas être prises comme la fin des risques potentiels », précise encore la Saem. Le monde d'après se dessine mais tel ce satané virus qui a changé la manière d'être du jour au lendemain, bien ingénieux et particulièrement intuitif celui qui dira comment la Nouvelle-Calédonie et les reste du monde vivront dans les mois à venir : « Il est à noter que la menace du Covid-19 entretenue par l'actualité et l'aménagement des dispositions de « déconfinement progressif » reste un facteur anxiogène pour la population et donc un frein à une reprise normale de ses modes de consommation. **La crise économique qui est devant nous doit être appréhendée comme une crise à effets longs et il faut être prudent** tant dans l'appréciation de ces effets que dans les pas de temps qui nous amèneront à retrouver une pleine capacité des activités des entreprises dont nous sommes

partenaires », conclut PromoSud.

Par Benjamin GALLEPE